



Le chant de la préface (2)

1 – « *PER QUEM MAJESTATEM TUAM ...* »

... *laudant angelis* » : par Qui les anges louent Votre majesté. Tenons déjà pour acquis que les préfaces romaines n'ont ni la même formulation, ni le même âge ... ni le même esprit. En effet, malgré une introduction toujours identique, les textes se conforment à des schémas-types différents aisément repérables par l'agrafe terminologique qui relie l'immuable thème de la médiation du Christ à celui des chœurs de la milice céleste. Les auteurs ont ainsi distingué quatre schémas-types spécifiques à la liturgie romaine : *per quem majestatem, quam laudant* (proche parent du précédent), *quapropter profusis* (représenté par la préface de la Pentecôte) et *et ideo*.

La présente réflexion portera sur le schéma-type *per quem majestatem* qui est celui de la préface dite « commune », jadis d'un usage général dans l'année liturgique mais progressivement réduit depuis la faveur accordée à la préface de la Sainte Trinité. Actuellement, la préface commune est réservée aux fêtes dépourvues de propre, aux temps du Carême et de la Passion, ainsi qu'aux fêtes de la Sainte Vierge et de Saint Joseph.

La portée de l'incise « *per quem* »

Sur le plan grammatical proprement dit, *quem*, accusatif d'un pronom relatif est commandé par la préposition invariable *per* et l'incise *per quem* ne fait que confirmer l'identité de la personne désignée précédemment dans le corps du texte : *Christum Dominum nostrum*.

Or, voici que, fin XIX^e et début du XX^e siècles, les liturgistes eurent l'attention attirée par un fait qui leur parut singulier : la présence dans le texte de la préface de deux incisives successives concernant le Christ rédempteur et introduites par le même terme invariable *per*. Sous réserve d'explications qui seront postérieurement données sur le plan historique et qui méritent de plus amples commentaires, il n'en reste pas moins logique que la formule *per Christum* se justifie quand la prière de l'Eglise monte

vers le Père par la médiation du Christ, Fils et Verbe du Dieu éternel. Mais *per quem* ne possède pas ce bénéfice quand la milice céleste chante « sans fin » la louange divine : le Christ est, en effet, *mediator Dei et hominum*.

Dom Bernard Capelle (osb.) nous guide vers le véritable sens de *per quem*¹ : « La personne du Christ n'est autre que le Verbe éternel lui-même qui est chef des anges par là même qu'Il est leur créateur ». Ce que confirme déjà le Credo de Nicée lorsqu'il évoque le Christ Seigneur « *per quem omnia facta sunt* ». La racine de cette donnée théologique est évidemment scripturaire. On la retrouve dans le prologue de l'évangile selon Saint Jean (Jn.1.2-3) : « *Omnia per ipsum facta sunt et sine ipso factum est nihil, quod factum est* » (Tout a été fait par Lui et rien de ce qui a été fait, n'a été fait sans Lui). Mais la pensée de Saint Paul qui, assez curieusement, éclaire toute la matière des préfaces, vient à point nommé, illustrer le sens de *per quem majestatem* : « Il n'y a qu'un seul Dieu, le Père, de qui viennent toutes choses et pour qui nous sommes, et un seul Seigneur, Jésus-Christ, par qui sont toutes choses et par qui nous sommes (1.Cor.8.6) ».

« C'est par les énergies reçues du Verbe, conclut Dom Capelle, que les anges sont rendus capables de leur office de louange ».

La « majesté divine »

Dans la nuit des siècles passés, entre la fin du IV^e siècle et le milieu du siècle suivant, les préfaces d'Occident ont fait l'objet d'une « reconstruction institutionnelle » à l'imitation de celles de l'Orient ce qui explique dans tous ces textes, non pas seulement l'unicité de la pensée mais aussi leur référence à des sources scripturaires communes ; sans toutefois que soit entravée la pluralité de l'expression liturgique.

La pensée mise en évidence par les préfaces orientales est plus proche des versets testamentaires et en même temps plus éloquente : elle évoquera donc aisément les Chérubins « aux multiples yeux » (Ez.1.18), les Séraphins « aux six ailes qui de deux se couvrent la face, de deux les pieds et des autres volent » (Is.6.2-3), enfin, tels que décrits au livre de Daniel (Dan.7.10) et dans l'Apocalypse de Saint Jean (Ap.5.11), « les mille milliers et les myriades de myriades d'anges ». A ces données s'ajoute surtout la pensée exprimée par Saint Paul : « Par la puissance de Sa force, Il (Dieu) a agi dans le Christ en le ressuscitant d'entre les morts et en le faisant s'asseoir à Sa droite dans les régions célestes au-dessus de toute Principauté, Pouvoir, Puissance, Seigneurie et de quelque Nom qui se puisse nommer » (Eph.1.20-21). Formulés presque identiquement par Col.1.16, ces versets ont été introduits avec faveur par les chrétientés orientales dans leurs préfaces parmi les chœurs traditionnels de la milice céleste : « Tu es Celui qui est au-dessus de toute Principauté, Autorité, Puissance, et Domination et de tout nom qui se puisse nommer ...² »

Certes, la majestas infinie de Dieu n'a jamais été aussi bien définie mais, nobostant leur concision caractéristique, les préfaces romaines du type *per quem majestatem* « répliquent » à leur manière les données du message oriental. Leur alignement sur l'Orient chrétien apparaît même comme « dessiné » car si les préfaces orientales rejettent toute participation de l'Eglise militante au chant des anges, la romaine *per quem majestatem* « supplie » Dieu d'autoriser le concert humano-angélique en faveur de Sa majesté. Cette préface se présente donc comme une étape de transition entre la position théologique prohibitive des textes orientaux et celle, également romaine, qui, épousant le schéma « *et ideo* » fait chanter sans retenue l'hymne angélique du *Sanctus* au peuple fidèle : « *hymnum gloriae tuae caninus* ».

Une approche de datation

L'existence de ce virage théologique en plusieurs étapes implique l'idée d'un certain temps écoulé. Notons également que ce temps écoulé s'insère dans une période qui correspond pour l'Eglise de Rome à l'apparition de la langue latine dans les mystères sacrés et à une décroissance correspondante du grec liturgique³. Dans une contribution intéressante⁴, le R.P. Gy (op.) a montré que le terme latin de gloire (*gloria*) n'est apparu dans le vocabulaire pontifical des sermons et dans les préfaces qu'à partir du règne de Saint Léon le Grand (440-461) en alternance avec celui de *majestas*, seul usité auparavant pour traduire la notion grecque de « *doxa* » d'où nous vient en français le mot de doxologie. Bref, la gloire. On peut donc conclure de ces travaux que les préfaces du type « et ideo » datent du règne du pape Saint Léon parce qu'elles chantent l'hymne de « la gloire » de Dieu alors que les préfaces *per quem majestatem* sont antérieures, donc probablement contemporaines de l'insertion du *Sanctus* dans la liturgie romaine. De même, est-il possible d'envisager une datation, dans la prière *Supplices* du canon romain, de l'incise latine : *in conspectu divinae majestatis tuae* et de la traduction du *Sanctus* inséré dans le *Te Deum*. « *Sanctus, Sanctus, Sanctus Dominus Deus Sabaoth ; pleni sunt coeli et terra majestatis gloriae tuae* ». (à suivre)

François POHIER

1 Dom Bernard Capelle – Fondements scripturaires de l'angéologie liturgique. Sacra Pagina tome II Paris 1959.

2 Extraits de l'anaphore alexandrine de Saint Marc ; in Bouyer Eucharistie Desclée 1966. Le même texte se retrouve dans le fragment d'anaphore de Der Balizeh, dans la liturgie de Saint Basile et celle de Saint Jacques.

3 Jean Fournée – Les langues primitives de l'Eglise – Collection Una Voce

4 R.P. Pierre-Marie GY op. Le Sanctus romains et les anaphores orientales. Mélanges Botte Louvain 1979.